Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 48 (1951)
Heft: 3

Rubrik: Technique apicole

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dans leur ruche pour former une grappe à l'intérieur de laquelle règne une température constante de 35 à 36°C. et une humidité de 70 %. La ponte de la reine, le développement des œufs, le nourrissement des larves, la production de la cire, en un mot toute la vie de la colonie, ne saurait s'effectuer en dehors d'elle. Monsieur H. Muller [1] compare la grappe des abeilles à un organisme à sang chaud dont chaque abeille à sang froid serait une des cellules. « Cette cellule-abeille a conservé une mobilité relative sans, pour autant, représenter une créature à part et viable et ce sont ces milliers d'abeilles auxquelles s'ajoutent d'autres éléments (rayons, propolis, miel, pollen, œufs, larves, nymphes) qui forment ensemble le corps vivant à sang chaud ».

Cette théorie hardie éclaire d'un jour nouveau le mode d'hivernage particulier à l'abeille. Alors que chez les guêpes, les bourdons par exemple, seule la femelle a le privilège de supporter les rigueurs de l'hiver, chez *Apis mellifica* non seulement la reine, mais également les ouvrières ne voient pas leur activité physiologique paralysée par le froid parce que, vivant groupées, l'ensemble se comporte comme un animal à sang chaud non hibernant qui se défend contre l'abaissement de température par un accroissement des combustions (régulation chimique) — le miel joue ici le même rôle que la graisse — et par une diminution du rayonnement par contraction périphérique de la grappe (régulation physique). Celle-ci apparaît dès lors comme un tout organique qui a la possibilité, selon la température, de dissocier ses éléments.

L'abeille en tant qu'individu est bien poïkilotherme par contre, une colonie d'abeilles est homéotherme et cette homéothermie secondaire est un des facteurs déterminant de la vie sociale.

Paul ZIMMERMANN.

TECHNIQUE APICOLE

Le plancher de nos ruches

L'abeille est, on le sait, le modèle par excellence de l'ordre et de la propreté dans sa maison. Couvain, pollen, vivres ont leur place réservée, toujours selon la même ordonnance, dans des rayons régulièrement espacés, bien d'aplomb, dont les cellules hexagonales si exactes et si semblables entre elles font l'étonnement et l'admiration du profane et du savant. Et, tant que la bonne saison règnera, l'intérieur de la demeure sera assidûment surveillé, nettoyé, réparé, vernissé par une équipe d'ouvrières bien définie. Rien ne traîne ni ne gêne ; netteté partout.

Mais viennent les frimas, la colonie se resserre. Les différentes acti-

[1] La merveilleuse loi de la grappe. Tarbes, 1949.

vités se ralentissent d'abord, puis cessent. Le groupe d'hivernage peu à peu s'organise, non loin du trou de vol, disposant sa masse légèrement fusiforme directement sous les vivres, et au travers des ruelles et rayons.

Et c'est ainsi qu'il parviendra au renouveau, dans une demi-léthargie, ou presque, en usant, avec mesure des provisions tout proches à l'entretien unique de son potentiel vital. A une condition pourtant, c'est que cette longue réclusion d'hiver soit entrecoupée de quatre à cinq belles journées calmes et douces permettant des sorties de purification ; car là aussi l'abeille affirme sa propreté.

Donc tant que dure la saison froide, nos ruchées sont comme mortes ; en prêtant l'oreille aux porches, un bruissement quasi imperceptible indique pourtant qu'il n'en est rien. C'est ainsi que le service de la voirie est suspendu, différé. Cette existence au ralenti laisse cependant des traces, des restes plutôt qui *ipso facto* tombent sur le plateau; cadavres, débris d'opercules à miel et à couvain, granules de pollen desséché, cristaux de miel, où ils s'agglutinent presque toujours à une humidité qui l'imprègne, plus ou moins abondante et, due à la condensation des produits respiratoires de l'insecte en hibernation.

Ces déchets, sous cette forme, sont difficilement évacuables des plateaux par les insectes eux-mêmes. De plus, ils entretiennent au sein de la ruche un produit aqueux favorisant la production de moisissures et autres parasites néfastes au contenu. Enfin et surtout ils font l'office de réfrigérant très préjudiciable au développement du premier couvain printanier qui a besoin de chaleur. Car pour débarrasser cet excès d'humidité, il faut de la chaleur que seule la ruchée peut fournir à cette époque.

C'est une loi de la nature qui dit que *dès qu'il y a évaporation, il y a rafraîchissement.* Pour le prouver, il n'y a qu'à se passer un linge humide, lorsqu'on a très chaud, sur la figure par exemple ; immédiatement on sentira une agréable impression de fraîcheur. Cela est dû au fait que la chaleur de la peau évaporera l'eau qui se trouvait sur le visage. Certains liquides s'évaporent très facilement à l'air libre quel qu'il soit : esprit de vin, benzine, alcali volatil ; appliqués sur le bras, ils y provoqueront une perception de froid caractéristique, et cela pour la même raison. Une petite goutte d'air liquide répandu sur le doigt produira en s'évaporant, c'est-à-dire en redevenant gazeux, une véritable brûlure... de froid.

Si l'apiculture est faite de petits soins, de menus détails, selon C.-P. Dadant, celui du nettoyage du plancher de nos ruches au printemps en est bien un. Dès qu'il est possible de l'entreprendre, faisons-le. Raclons et essuyons ces plateaux. Non seulement ce sera une mesure hygiénique, mais encore un harassant travail de moins pour les nettoyeuses.

Du 12 février 1951. A. PORCHET.

Remérage d'une colonie avec abeilles pondeuses

Dans une ruchette de 6 quarts de cadres D. B., installée devant la fenêtre du galetas et contenant du couvain operculé seulement, j'ai mis en élevage 5 cupules Perret-Maisonneuve avec des larves de 2 à 3 jours (le 22 juillet).

Le 25 juillet, je donne un coup d'œil et constate que 5 cellules à reines sont en construction. Hélas, j'ai mal refermé ma ruchette et le 28, les cellules sont détruites ou abandonnées.

Comme cette ruchette est consacrée à l'observation et l'expérimentation, je décide de la laisser à elle-même pendant quelque temps après lui avoir donné encore deux cadres de couvain operculé.

Le 5 août, je remarque *quelques œufs d'ouvrières pondeuses* disséminés sur les cadres ; le 7, les trois cadres du milieu en sont infestés (je compte jusqu'à 6 œufs par cellule). J'attends encore deux jours et, le 9 août, je me prépare à remérer cette ruchette, mais avec une *reine vierge* née depuis trois jours et conservée dans une ruchette de fécondation.

Pour ce faire, je suis les indications données par M. L. Mages, dans son article paru dans le Journal de juin 1950 : Vers la fin de l'après-midi, je mets tous les cadres de la ruche avec leurs abeilles dans une caissette et les remplace dans la ruchette par trois cadres vides et deux de miel et pollen ; je transporte ma caissette à 100 m., l'ouvre et secoue tous les cadres sur le bord du sentier. Quel envol !

Je retourne en hâte à la ruche laissée au galetas et, alors que les abeilles rentrant à leur demeure se pressent à l'entrée, je libère ma reine vierge qui, sans être inquiétée, pénètre dans son nouveau logis. Que va-t-il se passer ?

Le lendemain, je vais à l'endroit où j'ai secoué les abeilles la veille : il en reste une poignée, engourdies, et je constate que ce sont *presque toutes des jeunes*... Dans ma ruchette, stupéfaction ! Des œufs, *mais des œufs d'ouvrières,* petits et groupés par paquets de trois, quatre dans la même cellule... Et la reine vierge bien vivante sur le cadre du milieu.

Le 11 août, à 14 h. 05, j'ai la chance d'assister au départ de ma reine pour son *vol nuptial.* Elle est de retour à 14 h. 17 portant des preuves de sa fécondation.

Le 13 août, il ne reste que quelques œufs d'ouvrières. Où les autres ont-ils disparu ? Et le dimanche 14, je trouve ma reine au centre d'une ponte de quelque vingt œufs, mais des siens, cette fois, j'en aurai la preuve à l'éclosion.

Depuis, cette petite colonie a prospéré ; elle est actuellement hivernée sur quatre grands cadres dans une case de ma pépinière.

Que faut-il déduire de ces observations ? *a)* Peut-être que la présence d'une reine fécondée met fin à l'activité des ouvrières pondeuses... *b)* Que ces ouvrières pondeuses ne sont pas éliminées par un

simple secouage des cadres à quelque cent mètres de la ruche, et, *c)* que les abeilles restées à l'endroit où l'on brosse les cadres pourraient bien être des jeunes qui n'ont pas encore accompli leur vol d'orientation. Je n'ose me prononcer encore et me réjouis de recommencer cette expérience à la saison prochaine. D'autres apiculteurs ont-ils fait des observations dans ce sens ?

P. GUDIT, inst.

LA PAGE DE LA FEMME

Doit-on donner les rayons à nettoyer aux abeilles après extraction

Voici donc un sujet sur lequel les apiculteurs ne sont pas toujours d'accord, les avis étant fort partagés sur ce point de vue pratique, très important cependant.

Si l'on peut se dispenser de rendre les rayons aux abeilles après la récolte, on s'évite un travail supplémentaire que nous trouvons quelquefois assez pénible. Mais si la population de la ruche est très forte, il est parfois indispensable de lui rendre ses rayons.

Tout d'abord, cela dépend de l'époque de la récolte ; si celle-ci se fait en juillet et qu'il n'y a plus de réserve de cadres, il est préférable de donner les rayons extraits à nettoyer, ne serait-ce que pour stimuler la ponte ; par contre, si l'on extrait plus tard, en août ou septembre, il vaut mieux les serrer sitôt après l'extraction.

La conservation des rayons dépend beaucoup du local dans lequel ils reposent ; ce local doit être sec, frais et bien aéré. Dans une cave ou un endroit humide, les rayons risquent de moisir, car le miel attire l'eau.

En prenant toutes vos précautions pour la bonne conservation de vos cadres non léchés, vous aurez l'avantage de constater, en les remettant au printemps, que vos abeilles en prendront immédiatement possession, les essais faits à ce sujet ont été concluants.

Les avantages de cette façon de procéder sont appréciables : économie de temps, moins de piqûres, car après la récolte, les abeilles sont méchantes, tous les apiculteurs le savent bien... J'ai voulu aller de nuit pour remettre à lécher des cadres, c'était encore pire que le jour, les abeilles grimpaient et s'agrippaient partout, ne voulant pas lâcher prise, et plus d'une fois je dus me relever la nuit pour me débarrasser des insectes qui faisaient « zee » dans mes cheveux ou dans mes draps... j'en rêvais vraiment...

Comme vous pouvez en juger, serrer les rayons après la récolte arrange les choses et les peureux diront : c'est mieux comme cela ! Pas d'excitation au pillage, stimulation de la colonie au printemps,